

COMMUNE DE BONFOL

INFORMATIONS A LA POPULATION



Aux parents d'élèves

Avec l'arrivée de l'hiver et la baisse de la luminosité, les élèves qui se rendent à l'école ou qui vont prendre le train, effectuent désormais les trajets matin et soir dans la pénombre et sont donc peu visibles. De plus, certains enfants se déplacent à bicyclette ou en trottinette et ceci parfois sans éclairage.

Afin de prévenir un accident qui pourrait avoir des conséquences dramatiques, les Autorités communales font appel à la vigilance des parents en leur demandant de veiller à ce que les vélos de leurs enfants soient munis des équipements obligatoires pour être bien visibles sur la route, à savoir :

- **un éclairage non clignotant (lumière blanche à l'avant et rouge à l'arrière), visible à 100 mètres de nuit par temps clair**
- **des catadioptres**
- **des pédales munies de catadioptres à l'avant et à l'arrière**
et bien entendu, également :
- **un frein avant et un frein arrière**
- **des pneus ou autres bandages présentant à peu près la même élasticité.**

De plus, les cyclistes seront équipés :

- **d'un casque pour se prémunir de blessures à la tête.**

En ce qui concerne les utilisateurs de trottinettes :

- **un équipement de protection est recommandé**
- **ainsi qu'un éclairage lorsqu'il fait nuit.**

Un autre constat préoccupe les Autorités communales. En effet, depuis l'aménagement du quai provisoire à l'entrée du village, certains enfants se rendent au train en empruntant la rue En Varonnes.

Or, plusieurs automobilistes qui descendaient la route de Courtavon, ont eu la désagréable surprise, juste après le passage sous le pont, de se trouver face à plusieurs enfants qui marchaient au milieu de la route. Des accidents ont été évités de justesse.

Au vu de la configuration de ce secteur, la collaboration des parents est également sollicitée pour informer leurs enfants qu'ils doivent marcher en bordure de la chaussée et de préférence sur le côté de la route longeant la blanchisserie de la Moderna SA, ceci pour une meilleure visibilité.

Gym de maintien

Depuis le mois de juin, Mme Marie-Noëlle Moret dispense une fois par semaine, des cours de gym de maintien, à la joie de nos aînés qui y participent.

Si vous avez 65 ans et plus et que vous souhaitez vous maintenir en forme, alors n'hésitez pas à rejoindre le groupe **le jeudi à 14h00 à la petite salle communale.**



Une nouvelle fois, le Conseil communal souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et il réitère ses meilleurs vœux pour l'année 2023.